



Titre professionnel Assistant(e) manager d'unité marchande

Introduction

Obtenez votre C.A.P Accompagnant(e) Éducatif(ve) Petite Enfance et devenez le professionnel incontournable pour le développement des jeunes enfants ! Avec ce diplôme, vous vous engagez à répondre avec soin aux besoins, droits et singularités de chaque enfant de moins de six ans. En collaboration avec une équipe dédiée, vous jouez un rôle clé dans la construction de leur identité et leur épanouissement, tout en respectant les choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Vous aurez la chance de bâtir des relations de confiance avec les enfants et leurs familles, en offrant un accueil et un accompagnement de premier choix. Avec l'obtention de votre

C.A.P, les opportunités seront multiples et variées ! Inscrivez-vous dès maintenant

Référence : RNCP 35233

Durée : 18 mois

Niveau : BAC

Dates :

Prochaine rentrée : juillet 2024

Compétences professionnelles

Le Titre Professionnel d'Assistant(e) Manger d'Unité Marchande se compose de 2 activités types, chaque activité comportant les Compétences Professionnelles (CP) nécessaires à la réalisation de l'activité.

Activité type 1 : Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal

- CP 1 : Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
- CP 2 : Réaliser le merchandising
- CP 3 : Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client
- CP 4 : Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'unité marchande et proposer des ajustements à sa hiérarchie

Activité type 2 : Animer l'équipe d'une unité marchande

- CP 5 : Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe
- CP 6 : Coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire
- CP 7 : Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien

Méthodes mobilisées

Formation en alternance et pédagogie active.

Modalités d'évaluation

Le Titre Professionnel d'Assistant(e) Manager d'Unité Marchande est délivré au candidat qui a satisfait aux évaluations suivantes :

- L'épreuve de synthèse sous forme :
 - d'une mise en situation professionnelle (Etude de cas de 3h15)
 - un entretien technique (1h25)
 - L'entretien final avec le jury de professionnels (30 min)
-

Validation par blocs de compétences

À chacune des « activités-types » citées ci-dessus correspond un Certificat de Compétences Professionnelles. Ce CCP peut faire l'objet d'une validation intermédiaire, et permet une acquisition progressive du titre complet. De plus, si le jury décide de ne pas attribuer le Titre au candidat, il peut décider de valider un ou plusieurs CCP qui compose(nt) ce titre. Le candidat dispose alors d'un an à partir de la date d'obtention d'un CCP pour valider le(s) CCP qui lui manque(nt) et ainsi valider son Titre Professionnel. Après un an, il devra de nouveau suivre une formation préparant à ce Titre. Un livret de certification qui enregistre progressivement les CCP acquis est alors remis au candidat, jusqu'à l'obtention du parchemin prouvant l'obtention du Titre Professionnel de Assistant(e) Manager d'Unité Marchande.
